

Ligue Dauphiné Savoie d'Escrime
7 rue Industrie
38000 EYBENS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

8 octobre 2011

RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2010- 2011

Clubs et licenciés

Le nombre de club est passé de 34 à 33 (Saint-Peray en moins).

Le nombre de licences faiblit légèrement (moins 0.9 %) par rapport à la saison précédente (3 017 pour 3 044 soit moins 27). Le nombre atteint est cependant supérieur à la prévision (+117 soit + 4 %).

Le compte de résultat

➤ **Les produits :**

✓ **Globalement :**

Par rapport au réel 2010 : hausse de 4.3 % (4 501 €)

Par rapport à l'objectif budgétaire : le total des produits est au dessus de plus 16.2 % (15 262 €).

- ✓ **Les recettes provenant des licences** baisse de 1 % soit moins 602 €.
- ✓ **La location de matériel** baisse de -31.6% par rapport à 2010 (-4 136 €), car 5 contrats de location vente passés entre les clubs et la ligue se sont terminés en juillet 2010. Il n'y a pas eu de nouveaux contrats passés en 2011.
Le montant des produits encaissés est conforme à la prévision (+676 €) qui avait pris en compte cette évolution.

Les 3 autres grands chapitres de produits sont en progression à des hauteurs variables (de réel 2011 à réel 2010):

:

- ✓ **Autres recettes :**
Le réel régresse fortement par rapport à 2010 (56% soit 3 620 €) principalement sous l'effet des postes suivants:
 - recettes diverses (913 €)
 - cotisation de zone (1 000€)
 - ventes fournitures et matériels (430 €)
 - produits exceptionnels (1 648 €) dont 950 € concernent des frais de déplacements à la fête des jeunes et une aide à l'organisation de compétitions, comptabilisés en charges en 2010, et qui finalement n'étaient pas dus.
- ✓ **Produits des activités sportives et formations:**
Les recettes issues des activités sportives sont au-delà de la prévision +22.7% (+ 1 915 €) et en légère progression par rapport à 2010 (+6.8 % soit 664 €).
- ✓ **Subventions : +27.1% (+4 955 €)**
La subvention de base CNDS reçue est conforme à la prévision (12 000 €). Elle a été complétée par une subvention exceptionnelle de 4 120 euros dont 3 000 pour l'organisation du « Road Show » en juin 2010.
La CERA a reversé à la ligue 4 954 € dans le cadre de la convention d'objectif conclue avec le Conseil Régional.

➤ Les charges :

✓ Globalement :

Par rapport au réel 2010 : augmentation de + 1,45% (+ 1 659 €)

Par rapport à l'objectif budgétaire : le total des charges est supérieur de 12,1 % (12 510 €).

✓ Frais administratifs et de fonctionnements

Avec 19 683 €, le poste salaires et charges est inférieur à la prévision (- 1 867 € soit -8,66%). Cette diminution est principalement la conséquence de l'absence de la secrétaire pour congés maternité, non remplacée sur le mois de juillet.

L'ensemble des autres frais de fonctionnement, administratifs, statutaires est supérieur au réel 2010 (+ 2 769 €). Cette hausse correspond au « Road Show » (2 800€). Les autres postes sont donc globalement équivalents à 2010. Les variations parfois importantes selon les postes (déplacements missions), se compensent.

Les variations les plus significatives sont les suivantes :

- Les frais de déplacements (+ 611 €)
- Les frais de réception (- 781 €)
- Le téléphone (- 273 €)
- Cotisations (- 235 €)
- Fournitures de bureau (+ 444€).

✓ Autres charges :

Prévues à 10 610 € les dépenses réelles se montent à 11 206 € soit un dépassement de 596 €.

Elles sont en économie de 3 663 € par rapport au réel 2010 sous l'effet des diminutions :

- de la dotations aux amortissements : (-2 799€), cependant conforme à la prévision.

- des charges de gestion courantes : (-1 547€) Rappel : en 2010, prise en compte d'une facture CERA de 1 653 € concernant le stage de Pâques 2009 non présentée à la ligue au cours de l'exercice concerné.

✓ Actions sportives, de formations et d'aides :

D'un montant global de 61 111€ (+1 902 € comparé à 2010), ces actions représentent 54 % des dépenses de la ligue (hors reversement licences et affiliation à la FFE), pourcentage légèrement supérieur à celui de 2010 (Rappel 52%).

• Aides aux clubs et Comités Départementaux :

Les aides aux clubs se composent principalement de:

- L'aide habituelle à l'organisation des compétitions de Ligue et la prise en charge des déficits des compétitions, qui avec 10 580 € est très au dessus du réel 2010 (6 044 €) et de la prévision (6 600 €). Ces variations d'une année à l'autre s'expliquent à la fois par le nombre de compétitions organisées et au retour, par les organisateurs, des informations permettant de verser l'aide. C'est le niveau d'aide le plus élevé versé sur ce poste.
- L'aide à la présence médicale lors des compétitions a été beaucoup plus utilisée en 2011 : 1 141 € pour 220 € en 2010.

Pour les comités départementaux :

- L'aide pour la délégation de formation des arbitres départementaux : 3 000 €.
- L'aide proportionnelle calculée sur le nombre de licenciés de l'exercice, d'un montant de 6 022 € en 2011 est en légère hausse (+4%).

- **Aides aux tireurs :**

L'aide distribuée pour les « championnats de France et circuits » avec 2 925 € est équivalente à l'année précédente mais inférieure à l'objectif qui était de 3 700 € Rappel : les résultats des tireurs sont les seuls critères d'attribution de cette aide.

L'aide « championnats du monde » respecte le budget soit 2 000 €.

Rappel : ces aides destinées aux tireurs transitent par le club, la ligue informant individuellement chaque bénéficiaire du montant versé au club à son intention.

320 € d'indemnités ont été attribués aux arbitres pour la seule Fête de la Ligue.

- **Stages et formation :**

Avec 27 337 €, les charges du poste sont en 2011 un peu inférieures au réel 2010 (moins 1 705 € soit -5,9%) mais bien supérieures à l'objectif budgétaire qui était de 22 350 € (plus 4 987€ soit +22,3%).

Par rapport au réel 2010, il y a des plus et des moins selon les postes, mais la raison principale concerne le coût des stages Toussaint, Noël, Février.

Compléments d'information : les montants ci-dessous sont en « valeur nette » (charges – produits).

Fête de la ligue : résultat déficitaire de (- 3 054,52.00 €). plus élevé qu'en 2010.

Fête des jeunes : inclus le tournoi de zone par équipe préparatoire à la fête de jeunes, hébergement, déplacement et indemnisation de l'encadrement, préparation et suivi des équipes sur la saison et le stage de printemps : (- 10 379,80 €), coût moins élevé qu'en 2010 (-15 889 €). On retrouve le niveau de 2009, année sans déplacement pour le zone équipe qui se tenait à Lyon.

Formation : arbitrage, diplômes fédéraux (initiateurs moniteurs) : (-2 080 €) correspondant à l'investissement de la ligue par la prise en charge des coûts pour les diplômés.

Stages tireurs CERA : participation financière (salaires) aux stages : (- 3 750 €).

Aide en matériel aux nouveaux clubs : (1 350€).

Sur cinq exercices depuis la mise en place de cette disposition l'aide apportée se monte à 13 987 €

➤ **Résultat :**

L'exercice présente un résultat déficitaire de 6 346.6 €.

Le bilan

➤ **Préambule :**

Conformément aux décisions d'affectation du résultat 2009/2010 prises lors de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2010 le bilan d'ouverture de l'exercice 2010/2011 se présente ainsi au passif (haut de bilan)

Fond associatif	:	23 430,88 euros
Report à nouveau	:	19 926.07 euros
Réserves	:	23 600.00 euros

➤ Bilan au 31 juillet 2011

✓ Actif :

Immobilisations corporelles : Il y a eu pour 414,8 € de nouvelles immobilisations au cours de l'exercice. Achats d'équipements pour aide aux clubs.

Selon le tableau ci-dessous, la dotation aux amortissements est de 9865.90 €. La valeur nette des immobilisations corporelles passe de 18 240 € au 31 juillet 2010 à 8 788 € au 31 juillet 2011.

Créances sur clients et comptes rattachés : 2 672,93 € dus par les clubs pour des factures de natures diverses : blasons, licences perdues, hébergement fête des jeunes non pris en charge, licences 2010/2011.

6 000 € d'avance de trésorerie à la CERA.

Disponibilités : 45 112,65 €

- Comptes courant : moins 19 169,55 € Crédit Mutuel de Grenoble.

(Remarque : il faut noter qu'il s'agit ici de l'état du compte dans la comptabilité, qui prend en compte tous les chèques émis fin juillet concernant l'exercice en cours ; certains de ces chèques n'ayant pas encore été présentés à la banque, un rapprochement des soldes du compte bancaire dans la comptabilité de la ligue avec les relevés bancaires au 3 août 2011 a été effectué et montre un écart non significatif entre le solde du compte courant banque dans la comptabilité ligue et le relevé bancaire au 31 juillet 2011).

- Compte sur livret : 64 282,20 € Crédit Mutuel de Grenoble.

(Remarque : le rapprochement bancaire réalisé montre l'absence d'écart entre le solde du compte banque sur livret de la comptabilité ligue et le relevé bancaire au 31 juillet 2011)

Charges constatées d'avance : 479,53 €. Il s'agit de :

- la part du loyer du siège de la Ligue allant d'août à décembre 2011, loyer appelé par le CDOS Isère sur les 12 mois de l'année civile 2011,
- honoraires de PSA Savoie pour les mois d'août et septembre 2011 payé en juillet au trimestre.

✓ Passif :

Le résultat de l'exercice présente un déficit qui se monte à moins 6 346,60 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 2 597.33 €. Cette somme est principalement constituée par les factures d'honoraires de PSA et CD Isère (871 €), d'aide compétition (médecin 200 €), et d'une facture non parvenue, estimée à 1 500 € pour la location des salles et l'hébergement lors de l'organisation de la Fête de la Ligue.

Dettes sociales : 464.15 €. Charges patronales de juillet 2011 qui seront réglées lors du paiement trimestriel des charges le 15 octobre 2011.

La trésorerie disponible, compte tenu des disponibilités, des créances et des dettes, à la date du 31 juillet 2011 est de 50 642,40 €.

Conclusion :

Il est proposé aux votes, à l'assemblée générale du 23 octobre 2011,

- de porter le résultat déficitaire de l'exercice 2010-2011 de 6 346,60 € dans le compte « report à nouveau ».

Le Trésorier
Gérard Vassenet